

# Anagram

## Le GRAM veille toujours ...

*Le Groupe de Réflexion et d'Action Municipale est né après les municipales de 1989. Association de type loi 1901, son but est d'inciter à la réflexion sur les orientations de la vie communale. Le GRAM a soutenu la liste de Didier Rouveure, « Varcès Allières et Risset 2008 » qui a donné 6 élus au nouveau conseil municipal. Le GRAM se propose d'être un relais qui favorise l'information sur les décisions relatives à la vie de la commune.*

## Noël à la Toussaint ?

Jeudi 28 octobre, 7h du matin, je vais prendre mon bus. Je regarde au loin si je le vois arriver, mais quelque chose d'inhabituel me saute aux yeux. Non je ne rêve pas... Des illuminations de Noël sont déjà éclairées au centre de Varcès ! Mais pourquoi si tôt ? Deux mois avant les fêtes, c'est si loin. Serons-nous toujours aussi émerveillés en décembre ? Ne doit-on pas économiser l'énergie ? Une telle initiative n'incite-t-elle pas les particuliers à en faire autant ? Je pensais qu'il s'agissait d'essais, mais le samedi 30 c'était toujours allumé : sans doute notre participation à la journée nationale « Le jour de la nuit » !



« **Le jour de la nuit** » : manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, au cours de laquelle les villes sont invitées symboliquement à éteindre une partie de leur éclairage public.

## Être ou ne pas être Maire UMP ? « That is the question »

L'édito du Maire dans le dernier « quoi de neuf » est-il suffisant pour faire illusion ? Il tente de dissocier son appartenance à l'UMP de son action en tant que leader d'une équipe municipale. Mais, souvenez-vous, lors des élections législatives partielles de Mai 2010, vous avez trouvé dans votre boîte aux lettres un courrier de Monsieur Bellet, Maire de Varcès, faisant l'éloge du candidat UMP. Il précisait alors que son « devoir lui dictait de partager ses convictions propres ». Seulement voilà, pour certains habitants, mettre en avant son engagement personnel de citoyen et donner des consignes de vote en étant Maire est un mélange des genres qui dérange.



Depuis 2008, de multiples manifestations sous l'égide de l'UMP ont été programmées à l'Oriel :

- la fête départementale de rentrée de l'UMP 38 en octobre 2009 avec 400 adhérents du mouvement populaire (*Source UMP38*) ;
- la réunion « militante » avec le ministre Patrick Devedjian en février 2010 ;
- les réunions de campagne de Fabrice Marchiol en mai et juin 2010 pour les législatives.

Les convictions personnelles du Maire de Varcès n'ont-elles pas d'incidence sur sa gestion de la commune, promise apolitique lors de sa campagne ?

Un début de réponse : la commune de Varcès, qui figurait à la METRO parmi les « Non inscrits » a désormais rejoint le banc des « Droite et divers droite » ...

**Le prochain conseil municipal se tiendra le mardi 14 décembre, venez nombreux !**

# La propriété Beylier : une enquête pour quoi faire ?

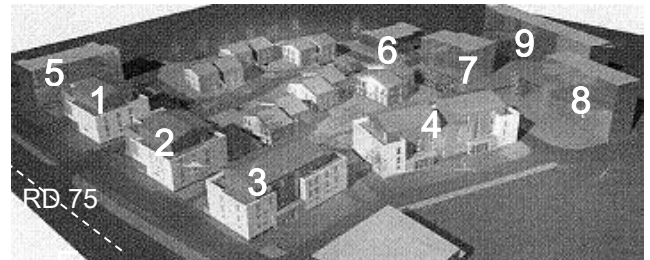
En février 2010, les Varçois ont pu prendre connaissance des résultats du sondage sur le devenir de la propriété Beylier. Parmi les diverses propositions, l'une d'entre elles préconisait la construction d'immeubles (30 logements). Elle a été nettement refusée par la population : 73 % des personnes interrogées ayant voté contre. Espérons maintenant que l'actuelle municipalité tiendra compte de l'opinion de ses administrés sinon les quelques milliers d'euros qu'aura coûtés cette enquête auront été jetés par la fenêtre !

## Projet immobilier du Rochefort: « Une densité maîtrisée et raisonnable » ... selon le Maire

Ce projet brièvement décrit dans le dernier bulletin municipal a été présenté en réunion publique le 1er juillet dernier. Il est à l'étude depuis plusieurs années, mais jamais aucune autre réunion ni concertation n'avait été organisée auparavant. Il s'agit donc d'un projet ficelé, tout bouclé. Décidément, la méthode est à la mode et pourtant, parmi les engagements de campagne de la majorité municipale, figuraient:  
« Instituer des débats publics sur différents thèmes pour favoriser l'échange, la concertation.

Mettre en place des structures de participation des citoyens. »

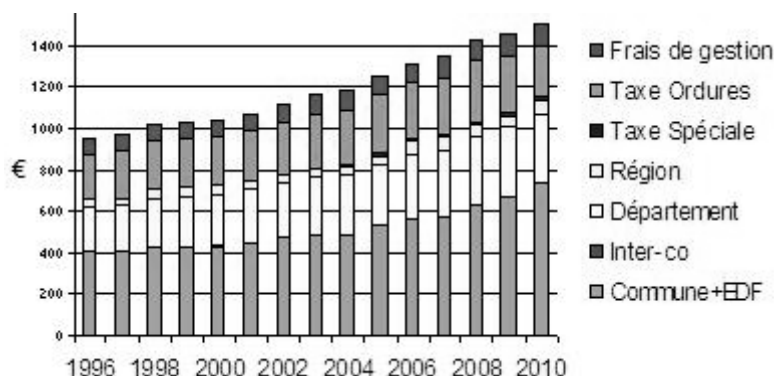
De quoi s'agit-il ? De détruire les bâtiments industriels des anciennes tanneries pour y construire 4 immeubles R+3 et 12 maisons jumelées. Parallèlement, un des 3 bâtiments HLM existants, gérés par l'OPAC serait également détruit et remplacé par 3 autres bâtiments, soit 5 immeubles pour l'OPAC.



On ne peut que se réjouir de la reconversion de ce site et de son embellissement. Mais ne commet-on pas une erreur **de concentrer autant de logements** dont une grande partie à vocation sociale sur un même lieu ? En effet, au total ce sont **9 immeubles** et 12 maisons qui vont se trouver côte à côte. Devant cette constatation, les habitants présents à la réunion ont manifesté une certaine inquiétude. Le Maire a répondu que c'était la METRO elle-même qui imposait un minimum de 40 à 50 logements à l'hectare dans le cadre du plan local d'habitat. Rappelons que ce quota minimum permet de bénéficier de subventions de la METRO.

Mais ce sont en fait 97 nouveaux logements (dont 8 pour l'OPAC) qui vont être construits sur 1,6 ha, soit 60 logements à l'hectare. Et si l'on considère l'ensemble avec les 2 immeubles existants, ce sont 167 logements sur 2,4 hectares, soit **70 logements à l'hectare**. On atteint une densité **supérieure de 1,5 fois** à celle préconisée par la METRO. Pourquoi un tel écart si ce n'est pour **faire un cadeau au promoteur** au détriment des futurs occupants et de la qualité de vie de tout un quartier ?

## « Chères » taxes



### Part Communale, dont taxe EDF

Sur 3 ans : + 30 %

Sur 5 ans : + 39 %

Sur 10 ans : + 70 %